

SARL GB12 TRANSPORT

157 AVENUE DU GENERAL LECLERC

92340 BOURG LA REINE

Siret 40878703400029



COMPTES ANNUELS

Exercice du

01/01/2023

au

31/12/2023

Audit En Ligne

Société d'Expertise comptable

SARL au Capital de 150.000 Euros

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts-comptable

de la Région Parisienne - ILE DE FRANCE

60 rue Castagnary 75015 PARIS

contact@auditenligne.fr

Téléphone : 01 56 08 02 76

SIRET 499 216 349 00047 - APE 6920Z

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>4</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>5</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>6</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>7</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>9</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>12</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	<i>13</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>14</i>
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	<i>15</i>
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	<i>16</i>
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	<i>17</i>
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	<i>18</i>
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	<i>19</i>
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	<i>20</i>
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	<i>21</i>
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	<i>22</i>
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	<i>23</i>
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	<i>24</i>
<i>2058A - Réintégrations diverses</i>	<i>25</i>
<i>2058A - Déductions diverses</i>	<i>26</i>
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	<i>27</i>
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	<i>28</i>
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	<i>29</i>
<i>2059A - Détail des immobilisations cédées</i>	<i>30</i>
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	<i>31</i>
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	<i>32</i>
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	<i>33</i>
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	<i>34</i>
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	<i>35</i>
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /2</i>	<i>36</i>
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	<i>37</i>

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en **euros**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL GB12 TRANSPORT** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 829 743 euros

Chiffre d'affaires : 885 307 euros

Résultat net comptable : -175 374 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 17/01/2025

Signature

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	73 700		73 700	73 700
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	218 207	196 084	22 122	31 306
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	260		260	1 560
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	21 691		21 691	21 691
	TOTAL (II)	313 858	196 084	117 774	128 257
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				3 369
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	650 720		650 720	363 565
	Autres créances	52 469		52 469	39 184
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	5 362		5 362	1 127
	Charges constatées d'avance	3 418		3 418	1 664
	TOTAL (III)	711 969		711 969	408 909
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 025 827	196 084	829 743	537 166
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			21 951		1 560
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	33 280	33 280
	RESERVES		
	Réserve légale	3 593	3 593
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	7 526	7 526
	Report à nouveau	71 685	100 042
	Résultat de l'exercice	(175 374)	(28 358)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(59 290)	116 084
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	84 576	134 240
	Emprunts et dettes financières divers (3)	19 436	19 436
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 579	14 560
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 497	86 971
	Dettes fiscales et sociales	184 479	117 886
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	488 466	47 224
	Produits constatés d'avance (1)		765
	Total des dettes	889 033	421 082
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	829 743	537 166
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(175 373,97)	(28 357,76)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		846 495	324 935
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		18 396	22 876
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	3 819		3 819	1 508
	Production vendue (Services et Travaux)	881 488		881 488	1 131 965
	Montant net du chiffre d'affaires	885 307		885 307	1 133 473
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			6 000	2 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			2 273	925
	Autres produits			340	102
	Total des produits d'exploitation (1)			893 919	1 136 500
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			32 365	51 752
	Variation de stock			3 369	(349)
	Autres achats et charges externes			445 080	476 692
	Impôts, taxes et versements assimilés			28 871	26 408
	Salaires et traitements			443 874	488 329
	Charges sociales du personnel			94 918	105 166
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			9 183	9 198
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			50	101
	Total des charges d'exploitation (2)			1 057 711	1 157 295
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(163 792)	(20 795)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(163 792)	(20 795)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 487	2 954
	Total des charges financières	4 487	2 954
RESULTAT FINANCIER		(4 487)	(2 954)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(168 279)	(23 749)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 095	4 609
	Total des charges exceptionnelles	7 095	4 609
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(7 095)	(4 609)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		893 919	1 136 500
TOTAL DES CHARGES		1 069 293	1 164 858
RESULTAT DE L'EXERCICE		(175 374)	(28 358)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		117 774	14,19	128 257	23,88	(10 483)	-8,17
Fonds Commercial		73 700	8,88	73 700	13,72		
207100	FONDS DE COMMERCE PARIS	68 700	8,28	68 700	12,79		
207200	PAS DE PORTE ANTONY	5 000	0,60	5 000	0,93		
Autres immobilisations corporelles		22 122	2,67	31 306	5,83	(9 183)	-29,33
218100	INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG. DIV.	9 722	1,17	9 722	1,81		
218200	MATERIEL DE TRANSPORT	199 532	24,05	199 532	37,15		
218300	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	4 217	0,51	4 217	0,79		
218400	MOBILIER	4 736	0,57	4 736	0,88		
281810	AMORT INSTALLATIONS GENERALES	(8 677)	-1,05	(7 865)	-1,46	(812)	-10,32
281820	AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	(179 219)	-21,60	(171 208)	-31,87	(8 011)	-4,68
281830	AMORT MAT BX & INFORM	(3 719)	-0,45	(3 358)	-0,63	(361)	-10,74
281840	AMORT MOBILIER	(4 470)	-0,54	(4 470)	-0,83		
Prêts		260	0,03	1 560	0,29	(1 300)	-83,33
274300	PRETS AU PERSONNEL	260	0,03	1 560	0,29	(1 300)	-83,33
Autres immobilisations financières		21 691	2,61	21 691	4,04		
275000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	21 691	2,61	21 691	4,04		
TOTAL III - Actif Circulant NET		711 969	85,81	408 909	76,12	303 060	74,11
Matières premières, approvisionnements				3 369	0,63	(3 369)	-100,00
321000	MATIERES CONSOMMABLES			3 369	0,63	(3 369)	-100,00
Créances clients et comptes rattachés		650 720	78,42	363 565	67,68	287 155	78,98
041D	Collectif clients débiteurs	528 396	63,68	256 061	47,67	272 335	106,36
041D AN	A NOUVEAUX	122 324	14,74	107 504	20,01	14 820	13,79
Autres créances		52 469	6,32	39 184	7,29	13 285	33,91
040D	Collectif fournisseurs débiteurs	188	0,02	188	0,04		
42100063	00063 - GOMIS AROLINOU	1 541	0,19	1 541	0,29		
421079	CYUBAHIRO DOMINIQUE	551	0,07	551	0,10		
445665	TVA DEDUCTIBLE 20.00%	34 923	4,21	18 129	3,38	16 793	92,63
445860	ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	548	0,07	652	0,12	(104)	-15,95
467000	CHEQUES VOLES	11 912	1,44	18 123	3,37	(6 211)	-34,27
467100	Autres débiteurs créditeurs	2 807	0,34			2 807	
Disponibilités		5 362	0,65	1 127	0,21	4 235	375,93
512100	SOCIETE GENERALE	4 284	0,52			4 284	
531100	CAISSE BLR	631	0,08	654	0,12	(23)	-3,59
531110	CAISSE PARIS	448	0,05	473	0,09	(25)	-5,29
Charges constatées d'avance		3 418	0,41	1 664	0,31	1 753	105,35
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 418	0,41	1 664	0,31	1 753	105,35
TOTAL DUBILAN ACTIF		829 743	100,00	537 166	100,00	292 577	54,47

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		(59 290)	-7,15	116 084	21,61	(175 374)	-151,08
Capital Social ou individuel		33 280	4,01	33 280	6,20		
101310	CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE N	33 280	4,01	33 280	6,20		
Réserve légale		3 593	0,43	3 593	0,67		
106110	RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	3 593	0,43	3 593	0,67		
Autres réserves		7 526	0,91	7 526	1,40		
106800	AUTRES RESERVES	7 526	0,91	7 526	1,40		
Report à nouveau		71 685	8,64	100 042	18,62	(28 358)	-28,35
110000	REPORT A NOUVEAU	71 685	8,64	100 042	18,62	(28 358)	-28,35
Résultat de l'exercice		(175 374)	-21,14	(28 358)	-5,28	(147 016)	-518,43
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL IV - Total des dettes		889 033	107,15	421 082	78,39	467 951	111,13
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		84 576	10,19	134 240	24,99	(49 664)	-37,00
164010	BNP CREDIT SILO 10KF			16 726	3,11	(16 726)	-100,00
164120	MISE A DISPOSITION PRET FONDS PR	66 180	7,98	91 780	17,09	(25 600)	-27,89
164130	EMPRUNT VIAXEL 5.000			2 857	0,53	(2 857)	-100,00
512100	SOCIETE GENERALE			5 540	1,03	(5 540)	-100,00
512200	BNP PARIBAS	18 396	2,22	17 053	3,17	1 342	7,87
518600	INTERETS COURUS A PAYER			283	0,05	(283)	-100,00
Emprunts et dettes financières divers		19 436	2,34	19 436	3,62		
455101	BESNARD GERALD	9 188	1,11	9 188	1,71		
455102	BESNARD JEAN PIERRE	10 247	1,24	10 247	1,91		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 579	0,55	14 560	2,71	(9 981)	-68,55
419110	CLTS AVANCES ET ACOMPTES	4 579	0,55	14 560	2,71	(9 981)	-68,55
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		107 497	12,96	86 971	16,19	20 526	23,60
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	104 209	12,56	83 059	15,46	21 150	25,46
408100	FOURNISSEURS	3 288	0,40	3 912	0,73	(624)	-15,95
Dettes fiscales et sociales		184 479	22,23	117 886	21,95	66 593	56,49
421000	PERSONNEL	37 281	4,49	29 591	5,51	7 689	25,99
421080	BESNARD YANN			327	0,06	(327)	-100,00
425000	PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTES	1 167	0,14	946	0,18	221	23,39
427000	PERS OPPOSITIONS	217	0,03	474	0,09	(257)	-54,29
431000	SECURITE SOCIALE	38 060	4,59	10 248	1,91	27 812	271,39
437020	COTISATIONS PREVOYANCE	7 905	0,95	1 382	0,26	6 524	472,18
437030	COTISATIONS RETRAITE	9 780	1,18	7 037	1,31	2 743	38,97
437050	PLAN SANTE MUTUELLE CADRE	1 775	0,21	4 539	0,85	(2 764)	-60,90
437200	CARCEPT GROUPE D&O	560	0,07	560	0,10		
4375002	CARCEPT PREV 2T18	201	0,02	201	0,04		
4375003	CARCEPT PREV 3T18	320	0,04	320	0,06		
4375004	CARCEPT PREV 4T18	20		20			
437800	CICPRP	10 270	1,24	3 024	0,56	7 246	239,65
438700	ORG.SOC. PRODUITS A RECEVOIR	1 372	0,17	28	0,01	1 344	N/S
442100	PRELEVEMENT A LA SOURCE	307	0,04	164	0,03	143	87,40
445510	TVA A DECAISSER	44 616	5,38	10 818	2,01	33 798	312,42
445714	TVA COLLECTEE 19.6 %	1 306	0,16	1 306	0,24		

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
445715	TVA COLLECTEE 20%	14 382	1,73	32 232	6,00	(17 850)	-55,38
448600	AUTRES CHARGES A PAYER	5 786	0,70	5 719	1,06	67	1,17
448620	TAXE D'APPRENTISSAGE	5 434	0,65	5 104	0,95	330	6,47
448630	FORMATION CONTINUE	3 720	0,45	3 846	0,72	(126)	-3,28
Autres dettes		488 466	58,87	47 224	8,79	441 242	934,35
041C	Collectif clients créditeurs	443 283	53,42	12 321	2,29	430 963	N/S
041C AN	A NOUVEAUX	45 183	5,45	34 904	6,50	10 279	29,45
Produits constatés d'avance				765	0,14	(765)	-100,00
487000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			765	0,14	(765)	-100,00
TOTAL DUBILAN PASSIF		829 743	100,00	537 166	100,00	292 577	54,47

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		893 919	100,97	1 136 500	100,27	(242 581)	-21,34
Ventes de marchandises							
Production vendue Biens		3 819	0,43	1 508	0,13	2 311	153,20
Production vendue Biens FRANCE		3 819	0,43	1 508	0,13	2 311	153,20
701000	VENTES DE PRODUITS FINIS	3 819	0,43	1 508	0,13	2 311	153,20
Production vendue Services + Travaux		881 488	99,57	1 131 965	99,87	(250 477)	-22,13
Production vendue Services FRANCE		881 488	99,57	1 131 965	99,87	(250 477)	-22,13
706000	PRESTATIONS DEMENAGEMENT	725 399	81,94	974 438	85,97	(249 038)	-25,56
706100	PRESTATION GARDE MEUBLES	155 231	17,53	157 527	13,90	(2 296)	-1,46
708000	Produits des activités annexes	857	0,10			857	
Montant net du chiffre d'affaires		885 307	100,00	1 133 473	100,00	(248 166)	-21,89
Subventions		6 000	0,68	2 000	0,18	4 000	200,00
740000	Subventions d'exploitation	6 000	0,68	2 000	0,18	4 000	200,00
Reprises sur amts, dépréciations et provisions		2 273	0,26	925	0,08	1 348	145,69
791000	TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPL.	2 273	0,26	925	0,08	1 348	145,69
Autres produits d'exploitation		340	0,04	102	0,01	238	233,42
758000	PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	340	0,04	102	0,01	238	233,42
Total des charges d'exploitation		1 057 711	119,47	1 157 295	102,10	(99 584)	-8,60
Achats de matières premières et autres appro.		32 365	3,66	51 752	4,57	(19 387)	-37,46
601000	ACHATS STOCKES MAT. PREM. (FOURN	32 365	3,66	51 752	4,57	(19 387)	-37,46
Variation de stocks approvisionnements		3 369	0,38	(349)	-0,03	3 718	N/S
603100	VARIAT.STOCKS MAT.PREMIERES	3 369	0,38	(349)	-0,03	3 718	N/S
Autres achats et charges externes		445 080	50,27	476 692	42,06	(31 612)	-6,63
604000	ACHATS ETUDES PRESTATIONS SERVI	870	0,10			870	
604100	SOUS TRAITANCE TECHNIQUE	11 372	1,28			974	9,37
606100	FOURNITURES NON STOCK. EAU, ENER	3 196	0,36	2 172	0,19	1 024	47,16
606110	CARBURANT	86 322	9,75	104 665	9,23	(18 343)	-17,53
606300	FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQUIP.	2 723	0,31	2 708	0,24	15	0,55
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	915	0,10	1 088	0,10	(173)	-15,92
613200	LOCATION BLR	22 582	2,55	14 009	1,24	8 573	61,20
613201	LOCATION PARIS	23 012	2,60	18 333	1,62	4 679	25,52
613202	LOYER ANTONY			22 500	1,99	(22 500)	-100,00
613500	LOCATIONS MOBILIERES	5 209	0,59	15 127	1,33	(9 918)	-65,57
613501	LOCATION LD VEHICULES	4 016	0,45	3 079	0,27	938	30,45
613502	LOCATION CAMION MERCEDES	19 788	2,24	19 788	1,75		
613510	LOCATION GARDE MEUBLES	96 469	10,90	88 472	7,81	7 997	9,04
613520	LOCATION MAT DEMENAGEMENT	26 136	2,95	32 677	2,88	(6 541)	-20,02
613530	LOCATION TELEPHONE	7 013	0,79	6 970	0,61	43	0,62
614200	CHARGES LOCATIVES BLR	1 080	0,12	1 080	0,10		
614201	CHARGES LOCATIVES PARIS	1 200	0,14	1 200	0,11		
615600	MAINTENANCE	25 997	2,94	31 946	2,82	(5 949)	-18,62
615610	TX VISIO START (ABONNT ME...	529	0,06	565	0,05	(36)	-6,37
616100	MULTIRISQUES	5 225	0,59	6 579	0,58	(1 354)	-20,58

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
616110	ASSURANCE RC - HELVETIA	10 647	1,20	8 400	0,74	2 247	26,75
616300	ASSURANCE-TRANSPORT	36 797	4,16	29 821	2,63	6 976	23,39
622600	HONORAIRES	12 220	1,38	11 960	1,06	260	2,17
622700	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	11		55		(44)	-79,65
622800	DECHETTERIE	3 385	0,38	3 579	0,32	(194)	-5,41
623100	ANNONCES ET INSERTIONS	12 705	1,44	14 473	1,28	(1 769)	-12,22
625100	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	13 749	1,55	17 136	1,51	(3 387)	-19,77
625700	RECEPTIONS			40		(40)	-100,00
626100	AFFRANCHISSEMENT	742	0,08	129	0,01	613	474,82
626200	TELEPHONE	6 040	0,68	4 535	0,40	1 505	33,18
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	5 130	0,58	3 207	0,28	1 923	59,98
Impôts, taxes et versements assimilés		28 871	3,26	26 408	2,33	2 463	9,33
631200	TAXE D'APPRENTISSAGE	2 495	0,28	2 697	0,24	(202)	-7,48
633300	IMPOTS.PARTICIP EMPLOYEUR FORM	5 924	0,67	6 371	0,56	(448)	-7,03
635110	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRI	3 337	0,38	3 269	0,29	68	2,08
635120	IMPOTS TAXES FONCIERES	1 693	0,19	934	0,08	759	81,26
635800	IMPOTS AUTRES DROITS / VOIRIE	15 423	1,74	13 136	1,16	2 286	17,40
Salaires et traitements		443 874	50,14	488 329	43,08	(44 454)	-9,10
641000	REMUNERATION DU PERSONNEL	339 591	38,36	372 175	32,83	(32 584)	-8,76
641200	CONGES PAYES	42 141	4,76	40 445	3,57	1 696	4,19
641400	SALAIRES, APPOINTEMENTS	47 493	5,36	75 708	6,68	(28 215)	-37,27
641440	INDEMNITES LICENCIEMENT	14 649	1,65			14 649	
Charges sociales du personnel		94 918	10,72	105 166	9,28	(10 249)	-9,75
645100	COTISATIONS URSSAF	57 355	6,48	63 938	5,64	(6 582)	-10,29
645200	PERS COTISATIONS AUX MUTUELLES	13 856	1,57	13 795	1,22	61	0,44
645300	PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRA	9 576	1,08	11 145	0,98	(1 569)	-14,08
645400	COTISATIONS AUX ASSEDICS	12 190	1,38	13 855	1,22	(1 665)	-12,02
647500	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 940	0,22	2 033	0,18	(93)	-4,56
648000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			400	0,04	(400)	-100,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations		9 183	1,04	9 198	0,81	(15)	-0,16
681120	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 183	1,04	9 198	0,81	(15)	-0,16
Autres charges de gestion courante		50	0,01	101	0,01	(50)	-49,83
658000	CHARGES DIVERSES GESTION COURAN	50	0,01	101	0,01	(50)	-49,83
Résultat d'exploitation		(163 792)	-18,50	(20 795)	-1,83	(142 996)	-687,63
Total des produits financiers							
Total des charges financières		4 487	0,51	2 954	0,26	1 534	51,93
Intérêts et charges assimilées		4 487	0,51	2 954	0,26	1 534	51,93
661100	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	3 558	0,40	1 449	0,13	2 110	145,64
661160	INTERETS DES EMPRUNTS	610	0,07	550	0,05	60	10,90
661170	INTERETS VIAXEL	79	0,01	233	0,02	(155)	-66,29
661600	INTERETS BANCAIRES & SUR OPER. B	240	0,03	722	0,06	(481)	-66,70
Résultat financier		(4 487)	-0,51	(2 954)	-0,26	(1 534)	-51,93
Résultat courant avant impôts		(168 279)	-19,01	(23 749)	-2,10	(144 530)	-608,57
Total des produits exceptionnels							

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/202312 31/12/2023mois		01/01/202212 31/12/2022mois		Variations%	
Total des charges exceptionnelles	7 095	0,80	4 609	0,41	2 486	53,95
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	7 095	0,80	4 609	0,41	2 486	53,95
671200PENALITES AMENDES FISC. & PENALES	7 095	0,80	1 349	0,12	5 746	426,06
671800EXCEPT AUTRES CHARGES SUR OP GE			3 260	0,29	(3 260)	-100,00
Résultat exceptionnel	(7 095)	-0,80	(4 609)	-0,41	(2 486)	-53,95
Résultat de l'exercice	(175 374)	-19,81	(28 358)	-2,50	(147 016)	-518,43



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Tintre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	☐	Régime réel normal	☒							
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐			
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE													
Désignation de la société							Adresse du siège social							
SARL GB12 TRANSPORT														
SIRET							40878703400029							
Adresse du principal établissement							Ancienne adresse en cas de changement							
157 AVENUE DU GENERAL LECLERC														
92340 BOURG LA REINE														
RÉGIME FISCAL DES GROUPES														
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)														
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							SIRET							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :														
B	ACTIVITÉ													
Activités exercées			Transports routiers de fret in					Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐		
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)													
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0		Bénéfice imposable à 15%				Déficit		168 279		
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%														
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)				
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%										
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations														
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A		☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	☐	
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies		☐		Zones franches d'activité art.44 quaterdecies		☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies		☐		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies		☐										Autres dispositifs	☐	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%						
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI												☐		
D	IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)													
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts														
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.														
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)													
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%														
F	CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)													
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %														
G	ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4													
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre												☐		
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :														
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre												☐		
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :														
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :														
H	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE													
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé			acd					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :								
AUDITEN LIGNE 60 RUE CASTAGNARY 75015 PARIS Tél : 0156080276						Tél :								
OGA/OMGA		☐		Viseur conventionné		☐		(Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date : Lieu : BOURG LA REINE								
N° d'agrément :						Qualité et nom du signataire : Signature : BESNARD GERALD GERANT								
Examen de conformité fiscale (ECF)												☐	prestataire :	

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

SARL GB12 TRANSPORT
31122023

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL GB12 TRANSPORT**
et Date de clôture de l'exercice **31122023**

K **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SARL GB12 TRANSPORT			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12		
Adresse de l'entreprise : 157 AVENUE DU GENERAL LECLERC 92340 BOURG LA REINE			Durée de l'exercice précédent *		12		
Numéro SIRET * 40878703400029				Néant ☐ *			
			Exercice N, clos le, 31122023		N-1 31122022		
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		
			Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	73 700	73 700	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	196 084	22 122 31 306	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG	260	1 560	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	21 691	21 691	
	TO TAL (II)		BJ	BK	313 858 196 084 117 774 128 257		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		3 369	
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	650 720	363 565	
		Autres créances (3)	BZ	CA	52 469	39 184	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	5 362	1 127		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	3 418	1 664		
	TO TAL (III)	CJ	CK	711 969	408 909		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	1 025 827 196 084 829 743 537 166			
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	260	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété: *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL GB12 TRANSPORT			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :33 280.....)		DA	33 280	33 280
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	3 593	3 593
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	7 526	7 526
	Report à nouveau		DH	71 685	100 042
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(175 374)	(28 358)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TO TAL (I)		DL	(59 290)	116 084
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TO TAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	84 576	134 240
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	19 436	19 436
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	4 579	14 560
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	107 497	86 971
	Dettes fiscales et sociales		DY	184 479	117 886
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	488 466	47 224
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		765
TO TAL (IV)		EC	889 033	421 082	
Ecart de conversion passif *		ED			
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	829 743	537 166	
RENVois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	846 495	324 935
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	18 396	22 876	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL GB12 TRANSPORT										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	3 819	FE		FF	3 819	1 508			
		FG	881 488	FH		FI	881 488	1 131 965			
		FJ	885 307	FK		FL	885 307	1 133 473			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	6 000	2 000			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	2 273	925			
	Autres produits (1) (11)					FQ	340	102			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	893 919	1 136 500			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS				
	Variation de stock (marchandises) *						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	32 365	51 752		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	3 369	(349)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	445 080	476 692		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	28 871	26 408		
	Salaires et traitements *						FY	443 874	488 329		
	Charges sociales (10)						FZ	94 918	105 166		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements *} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS		GA	9 183	9 198				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GB		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GC		
			Autres charges (12)						GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	50	101		
							GF	1 057 711	1 157 295		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(163 792)	(20 795)		
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH			
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	4 487	2 954		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
Total des charges financières (VI)						GU	4 487	2 954			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 487)	(2 954)			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(168 279)	(23 749)			

Désignation de l'entreprise SARL GB12 TRANSPORT										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	7 095	4 609	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	7 095	4 609	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(7 095)	(4 609)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	893 919	1 136 500	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 069 293	1 164 858	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	(175 374)	(28 358)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								1G			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1J			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX			
	(9)	Dont transferts de charges								RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	2 273	925	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9								A3			
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8								A4			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels								7 095			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
									Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SARL GB12 TRANSPORT**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	73 700	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com-posants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com-posants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	9 722	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	199 532	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	8 953	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	218 207	LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	23 251	1U		1V	
	TOTAL IV					LQ	23 251	LR		LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	315 158	ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		4			
				1	2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ	DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	73 700	1X			
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH		MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM	MN	9 722	MO			
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	199 532	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	8 953	MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA		NB			
	Avances et acomptes			NC	ND	NE		NF			
	TOTAL III			IY	NG	NH	218 207	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7		ØW			
	Autres participations			IØ	ØX	ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés			I1	2B	2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	21 951	2G			
	TOTAL IV			I3	NJ	NK	21 951	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	ØL	313 858	ØM			

Exercice N clos le : 31 12 2023

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL GB12 TRANSPORT

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SARL GB12 TRANSPORT													Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement			CY			EL			EM			EN			
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ			
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH			
TOTAL I			RK			RM			RN			RO			
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ			
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV			PW			PX			PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		7 865	QE		812	QF			QG		8 677	
	Matériel de transport		QH		171 208	QI		8 011	QJ			QK		179 219	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		7 828	QM		361	QN			QO		8 189	
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT			
TOTAL II			QU		186 901	QV		9 183	QW			QX		196 084	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN		186 901	ØP		9 183	ØQ			ØR		196 084	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW						NY							
Total général non ventilé (NS + NT + NU)															
Total général non ventilé (NW - NY)															
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP				SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL GB12 TRANSPORT							Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SARL GB12 TRANSPORT										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP	260	UR	260	US			
	Autres immobilisations financières			UT	21 691	UV		UW	21 691		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	650 720		650 720				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY	2 092		2 092				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	35 471		35 471				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	14 907		14 907				
	Charges constatées d'avance			VS	3 418		3 418				
	TOTAUX			VT	728 558	VU	706 867	VV	21 691		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	1 300						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	18 396	18 396						
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	66 180	28 221		37 959				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		107 497		107 497					
Personnel et comptes rattachés		8C		38 664		38 664					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		70 263		70 263					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	60 304	60 304						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	15 248	15 248						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI		19 436		19 436					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		488 466		488 466					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY		884 454	VZ	846 495	37 959				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL		19 436			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	28 010	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SARL GB12 TRANSPORT										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122023	
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW 7 095				
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *										ZN		
	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN		
Écart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										WO			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*										XR			
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW	WQ					
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8						Y1				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y3			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										WR			
TOTAL I										7 095			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS 175 374	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB		
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *.										I6		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *										WZ		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XA			
	Zone franche urbaine-TB (art. 44 octies)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	ZX			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB	ZY			
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				XD			
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XF		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI	XS			
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC	XG			
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL				Y2			
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH 175 374	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI		XJ 168 279	
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN 0		XO 168 279	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2058A - Réintégrations diverses
au 31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise		SARL GB12 TRANSPORT		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	73 508	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)			K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	73 508	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)			YJ	168 279	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	241 787	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO	
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL GB12 TRANSPORT												Néant ☐ *	
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	100 042	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(28 358)			ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE							
						ZF							
						ZG	71 685						
	TOTAL I	ØF	71 685		TOTAL II	ZH	71 685						
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)													
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
Exercice N : Exercice N-1 :													
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	12 242	10 399						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8			204 225	XQ	206 505	223 235						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	15 616	15 594						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	210 716	227 465						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	445 080	476 692						
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	3 337	3 269					
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	25 534	23 139					
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	28 871	26 408					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	176 976	245 759						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	86 471	83 103						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *				ØB	339 591							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH			N° SIRET de la société mère du groupe JJ									

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL GB12 TRANSPORT						Néant ☒ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *		Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤		⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cf état 2059A-Détail...					
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	19%	15% ou 12,80%	
⑨		⑩	⑪				⑫
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	{ B }		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/12/2023

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,80%	Long t. 0%	Plus-values 19%
--	---------------------	---------------------	-----------	---------------------	----------------------	------------------	-------------------	----------------	----------------	-----------------------	---------------	--------------------

Totalisation	
--------------	--

Désignation de l'entreprise : **SARL GB12 TRANSPORT**Néant $\boxed{\times}^*$

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SARL GB12 TRANSPORT**Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme					
subies au					
cours des					
dix exercices					
antérieurs					
(montants					
restant à					
déduire à la					
clôture du					
dernier					
exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL GB12 TRANSPORT					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL GB12 TRANSPORT				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel	YP	14			
dont apprentis	YF				
dont handicapés	YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL				
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	885 307			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL				
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	2 273			
TOTAL 1	OX	887 579			
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	340			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE				
Subventions d'exploitation reçues	OF	6 000			
Variation positive des stocks	OD				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT				
TOTAL 2	OM	6 340			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats	ON	137 763			
Variation négative des stocks	OQ	3 369			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	135 458			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	15 423			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	50			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9				
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY				
TOTAL 3	OJ	292 062			
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3			OG	601 857
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)				SA	601 857
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.					
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	887 579			
Effectifs au sens de la CVAE	EY	14			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX				
Période de référence	GY	01/01/2023	GZ	31/12/2023	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR				

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/2

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 40878703400029

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL GB12 TRANSPORT

ADRESSE (voie) 157 AVENUE DU GENERAL LECLERC

CODE POSTAL 92340 VILLE BOURG LA REINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 4

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 2 080

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique BESNARD Prénom(s) GERALD
Nom marital BESNARD % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 520
Naissance : Date 20121959 N° département 94 Commune CHOISY LE ROI Pays FRANCE
Adresse : N° 10 Voie RUE DU CHALAI
Code postal 94240 Commune L HAY LES ROSES Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique MORZIERES Prénom(s) PEGGY
Nom marital BESNARD % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 520
Naissance : Date 20071972 N° département 75 Commune PARIS Pays FRANCE
Adresse : N° 10 Voie RUE DU CHALAI
Code postal 94240 Commune L HAY LES ROSES Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2/2 (1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 40878703400029

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL GB12 TRANSPORT

ADRESSE (voie) 157 AVENUE DU GENERAL LECLERC

CODE POSTAL 92340

VILLE BOURG LA REINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 4

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 2 080

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique BESNARD Prénom(s) JEAN PIERRE
Nom marital BESNARD % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 520
Naissance : Date 22061951 N° département 92 Commune BAGNEUX Pays FRANCE
Adresse : N° Voie LD LEVIEUX PRES BYTERE
Code postal 35130 Commune VISSAICHE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique GUICHAOUA Prénom(s) SYLVIE
Nom marital BESNARD % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 520
Naissance : Date N° département 93 Commune ST DENIS Pays FRANCE
Adresse : N° Voie LD LE VIEUX PRES BYTERE
Code postal 35130 Commune VISSAICHE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 40878703400029

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL GB12 TRANSPORT

ADRESSE (voie) 157 AVENUE DU GENERAL LECLERC

CODE POSTAL 92340 VILLE BOURG LA REINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032